

b) séparé en  
cinq parts de  
la date du 3  
juin 1959  
et par le cours  
d'appel de Rougé  
N. 13

le jour mois et an. Le huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-trois Novembre, à quatre heures du soir, heure légale, par devant nous Francis Guibonac, Maire et Officier de l'Etat-civil de la commune de Rougé, chef-lieu de canton, arrondissement de Château-Léon, département de la Loire-Inférieure, est comparu : Bourdel Pierre, âgé de trente-sept ans, cultivateur demeurant au Grand Ragner en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-deux Novembre courant à onze heures et demie du soir, heure légale, de lui déclarant en sa demeure et de Besnier Louise Marie Françoise, âgée de trente-quatre ans, cultivatrice, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre-Clement. Les présentations et déclarations ont été faites en présence de : Kramon Pierre, âgé de quarante et un ans, cultivateur, demeurant à la Charardière en cette commune et de Sebail Jean, âgé de trente-quatre ans, instituteur, demeurant au bourg de cette commune. Lecture faite du présent acte aux comparant et témoins, nous l'avons signé avec eux les dits jour mois et an.

Bourdel  
Alexandre-Clement  
N. 3<sup>me</sup> 1893.

Bourdel  
Kramon Pierre  
Sebail Jean  
Guibonac Francis

N. 14

Le huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-trois Novembre, à cinq heures du soir, heure légale, par devant nous Francis Guibonac, Maire et Officier de l'Etat-civil de la commune de Rougé, chef-lieu de canton, arrondissement de Château-Léon, département de la Loire-Inférieure, est comparu : Bourdel Alexandre-Clement, âgé de deux jours, lequel nous a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre-Clement. Les présentations et déclarations ont été faites en présence de : Kramon Pierre, âgé de quarante et un ans, cultivateur, demeurant à la Charardière en cette commune et de Sebail Jean, âgé de trente-quatre ans, instituteur, demeurant au bourg de cette commune. Lecture faite du présent acte aux comparant et témoins, nous l'avons signé avec eux les dits jour mois et an.

à heures du soir, heure  
légale, par devant nous Francis Guibonac, Maire et Officier de l'Etat-civil de la commune de Rougé, chef-lieu de canton, arrondissement de Château-Léon, département de la Loire-Inférieure, est comparu : Bourdel Alexandre-Clement, âgé de deux jours, lequel nous a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre-Clement. Les présentations et déclarations ont été faites en présence de : Kramon Pierre, âgé de quarante et un ans, cultivateur, demeurant à la Charardière en cette commune et de Sebail Jean, âgé de trente-quatre ans, instituteur, demeurant au bourg de cette commune. Lecture faite du présent acte aux comparant et témoins, nous l'avons signé avec eux les dits jour mois et an.